



Plainte pour appels malveillants

Par **comes**, le 12/04/2009 à 19:12

Bonjour,

Mon ami a perdu sa fille dans un accident de voiture et nous avons rompu. Sur ce, je me suis inquiétée et je lui ai laissé des sms sur son portable. 66 messages du 11 février au 14 mai 2008;

J'ai été convoquée et aujourd'hui dans le cadre de la procédure, je me retrouve convoquée à une expertise psychiatrique.

Aussi, j'ai reçu une lettre simple de convocation d'un docteur sur demande d u procureur.

Ai je le droit de refuser et comment faire pour refuser ? Mon avocate ne veut pas bouger.

Je suis professeur et je nepeux pas me laisser faire .

Merci de votre réponse. Ré

Par **Marion2**, le 12/04/2009 à 19:18

Bonsoir,

Merci de donner quelques éclaircissements, difficile de vous suivre... Quels genre de SMS avez-vous envoyés ?